



NATION
huronne-wendat

255, Place Chef Michel Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone : 418-843-3767
Télécopieur : 418-842-1108
www.wendake.ca

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CONVOCA T I O N

Wendake, le 24 mai 2023

Membres de la Nation huronne-wendat,

Tel que stipulé dans le Code de représentation de la Nation huronne-wendat régissant la procédure et le fonctionnement des assemblées, les membres de la Nation sont invités à l'assemblée régulière qui sera tenue à la **salle Socca du Complexe sportif Desjardins Wendake au 100, rue Grand Chef Thonnakona, LUNDI le 29 mai 2023 de 19 h à 21 h 00**

Nous vous offrons aussi la possibilité de participer via mode vidéoconférence.

Vous devez suivre le lien ci-dessous afin de VOUS INSCRIRE à la rencontre ZOOM et recevoir votre code d'accès. Il est à noter que vous avez jusqu'au 28 MAI pour vous inscrire.

<https://bit.ly/3WIPXqE>

Afin de nous permettre de nous préparer adéquatement, si vous avez des interrogations concernant un dossier spécifique, nous vous demandons de communiquer par courriel: bureaupolitique@wendake.ca

ORDRE DU JOUR

1. Prière prononcée par un membre du Cercle des Sages;
2. Mot de bienvenue formulé par le Grand Chef;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Lecture des titres adoptant ou modifiant une résolution dans le procès-verbal de l'assemblée précédente et adoption du procès-verbal;
5. Présentation des pétitions adressées au Conseil;
6. **Affaires des Chefs** : Présentation des motions et des projets de résolution :
 - 6.1 P.R. Confirmation officielle dans ses fonctions, à la suite de l'année de probation de la directrice du CDFM;
 - 6.2 P.R. Confirmation officielle dans ses fonctions, à la suite de l'année de probation du directeur des Services techniques et Infrastructures;
 - 6.3 P.R. Confirmation officielle dans ses fonctions, à la suite de l'année de probation du directeur adjoint des technologies de l'information;
 - 6.4 P.R. Création du poste d'inspecteur et gestionnaire des mesures d'urgence aux Services policiers;
 - 6.5 P.R. Contrat de traiteur pour l'année scolaire 2023-2024;

- 6.6 P.R. Contrat de transport scolaire 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026;
- 6.7 P.R. Intervention judiciaire de la Nation huronne-wendat dans le dossier 200-61-247199-217;
- 6.8 P.R. Inscription du Conseil de la Nation huronne-wendat à la loi sur la gestion financière des Premières Nations;
- 6.9 P.R. Règlement 2023-01 modifiant le règlement 2007-02 concernant le zonage sur le territoire de Wendake;
- 6.10 P.R. Accord-cadre sur la gestion des terres des Premières Nations – Activités de développement;
- 6.11 P.R. Entente d'achat – Vente d'immeuble maison Tsawenhohi;
- 6.12 P.R. Adjudication de contrat – Conception des plans et devis toiture de la patinoire et bâtiment du parc récréatif Omer Lainé;
- 6.13 P.R. Adjudication de contrat - Bassin de rétention parc Omer Lainé;
- 6.14 P.R. Adjudication de contrat - Collectrice de la Faune;
- 6.15 P.R. Adjudication de contrat – Construction huit logements communautaires la rue Wahta;
- 6.16 P.R. Développement résidentiel 25 lots phase III- 2023-2024.
- 6.17 P.R. Transfert de bande Mme Mitcha Dubé.
7. Période de questions pour les membres de la Nation;
8. Présentation et étude des rapports de comités ou du Cercle des Sages;
9. Questions nouvelles et commentaires pour les Chefs familiaux;
10. Période de questions pour les membres de la Nation;
11. Fixation de la prochaine assemblée régulière;
12. Clôture.

Veuillez prendre note que les assemblées régulières sont accessibles à tous les membres de la Nation.



Rémy Vincent Grand Chef

c.c. : Cercle des Sages